

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5 - 2023

Séance du : 6 Février 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt trois le 6 Février à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents Excusés : GRANGÉ David

Date de convocation : 01/02/2023

Date d'affichage : 01/02/2023

Secrétaire de Séance : GAUDIN-LEVERT Natacha

OBJET : Cotisation AMF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la mise à disposition de nombreux outils et de services pour le conseil aux élus,
Considérant l'appel à cotisation d'un montant de 329.75 €,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise, l'adhésion à l'AMF, et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de LAVOUTE SUR LOIRE' and the year '2023'. The signature is written in a cursive style.

Publication du 13/02/2023